



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

PARC RÉGIONAL DE VAL-D'IRÈNE : ON INAUGURE LE NOUVEAU TÉLÉSIÈGE

Sainte-Irène, le 21 janvier 2010. La Corporation du Parc régional de Val-d'Irène et la MRC de La Matapédia sont heureuses de procéder à l'inauguration officielle du nouveau télésiège de la station. Il s'agit de l'aboutissement d'une première phase d'un projet global qui nécessitera, au terme des travaux, des investissements conjoints de l'ordre de 8 232 000 \$

Mentionnons que le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) investira 5 488 097 \$ par l'entremise de son *Programme d'Infrastructures Québec-Municipalités* (PIQM). La réalisation de cette première phase, qui consiste en l'achat et l'installation du télésiège et du tapis d'embarquement, ont nécessité un investissement de 3 millions \$.

La contribution gouvernementale pour la réalisation de cette première phase est de l'ordre de 2 millions \$. Le reste du financement de cette phase est assumé par le milieu matapédien. Entre autres, la Corporation du Parc régional de Val-d'Irène et la MRC injecteront, sous forme d'emprunt remboursable, un montant de 525 000 \$. La MRC investira aussi 130 000 \$ à même ses fonds de développement, soit le *Pacte rural* et le *Fonds de soutien aux territoires en difficulté*. La Caisse Desjardins Vallée de La Matapédia s'implique quant à elle pour une somme de 100 000 \$ alors que le CLD investie 25 000 \$ dans le projet. Mentionnons enfin que la SADC de La Matapédia, outre une contribution de 10 000 \$, accordera un prêt de 150 000 \$ à la Corporation.

« Le remplacement du télésiège et l'installation d'un tapis d'embarquement permettront de positionner solidement le Parc régional de Val-d'Irène sur le plan touristique et lui permet d'être compétitive avec les stations de ski environnantes. Nous espérons ainsi profiter des retombées économiques croissantes de cette infrastructure dans le milieu matapédien car la station, rappelons-le, est la propriété de la MRC, donc des municipalités et de l'ensemble de ses citoyens », mentionne Madame Chantale Lavoie, préfet de la MRC de La Matapédia. « La réalisation de ce projet nous permet de sécuriser la pratique du sport de glisse en offrant des équipements de qualité et fiables. Il nous permet aussi d'économiser sur les frais de réparation et d'entretien occasionnés par les vieux équipements », souligne Germain Barrette, directeur de la station.

Le nouveau télésiège quadruple sera muni d'un tapis d'embarquement permettant d'utiliser le remonte-pente à 90 % de sa capacité. Il facilite effectivement l'embarquement des skieurs, entre autres pour les débutants, et évite ainsi les arrêts imprévus du remonte-pente et les risques de blessures. Comparativement à l'ancien équipement, ce nouveau télésiège permettra aux utilisateurs d'atteindre le sommet de la montagne avec une économie de temps de deux minutes.

La MRC de La Matapédia et la Corporation du Parc régional de Val-d'Irène tiennent à remercier leurs partenaires financiers dans la réalisation de ce projet structurant pour la région. Elles tiennent également à souligner le travail soutenu des bénévoles qui ont contribué positivement à l'avancement de ce dossier au fil des années.

- 30 -

Entrevues : Chantale Lavoie, préfet
MRC de La Matapédia
Téléphone : 418-629-2053, poste 118

Germain Barrette, directeur
Parc régional de Val-d'Irène
Téléphone : 418 629-3450

Source : Joël Tremblay, agent de développement culturel
MRC de La Matapédia
Téléphone : 418-629-2053, poste 107
Courriel : j.tremblay@mrcmatapedia.qc.ca